DROIT A PAIEMENT DE BASE

ATTESTATION DE FIN DE BAIL ET NOUVEAU BAIL A FERME VERBAL DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L411-1 DU CODE RURAL

(À établir par chaque propriétaire)

Cette attestation est destinée au seul usage de l'administration (DDT). En aucun cas, les parties signataires ne pourront s'en prévaloir devant un tribunal pour faire valoir des droits éventuels.

Je soussigné (nom, prénom du ou des propriétaires [1*])……

……

demeurant……

Code postal…… Commune……

Propriétaire(s) des parcelles suivantes :

Commune	Références cadastrales		Superficie
	Section	N° parcelles	
		TOTAL	

Atteste(nt) que :

– Les parcelles **sont actuellement louées** pour une durée de …… ans depuis le…… par :

M./Mme ou Raison Sociale……N° pacage ……

Adresse : ……

– Les parcelles **étaient antérieurement louées** et ce du ……/……/…… jusqu'au ……/……/…… par :

(préciser ci-dessus la datede debut et de fin de mise en valeur)

M./Mme ou Raison sociale……N° pacage ……

Adresse : ……

Fait à …… Le ……

Signatures :

(Précédé de la mention « lu et approuvé » et les noms et prénoms)

Le bailleur [1*]
(Tous les propriétaires)

Le Preneur [2*]
(titulaire du bail)

Le Cédant [2*]

[1*] identité des propriétaires et signatures : nue propriétaire et usufruitiers ; les époux ; les membres d'une indivision, …

[2*] Dans le cas d'une forme sociétaire, le signataire est le gérant ou tous les associés en cas de GAEC